

Saint-Livres, le 18 octobre 2021

PREAVIS MUNICIPAL No 08/2021
Financement de l'achat d'un véhicule utilitaire communal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le changement de véhicule communal selon le préavis municipal No 07/2021 nécessite une autorisation du Conseil communal pour son financement.

La Municipalité vous propose de recourir à un emprunt bancaire pour cette acquisition.

Le prix d'achat de ce nouveau véhicule Meili et son financement se décompose comme suit :

Prix du véhicule TTC	Frs	182'308.80
Reprise du Réform	Frs	10'000.—
Acompte en espèces	Frs	<u>22'308.80</u>
Solde à emprunter	Frs.	150'000.—
		=====

L'Etablissement avec lequel notre Autorité vous propose de travailler est la Caisse d'Epargne d'Aubonne qui offre un prêt à terme fixe au taux de 0.75 %, bloqué pour 5 ans. Ce prêt est accordé sans commission.

Cet emprunt sera amorti donc sur 5 ans par Frs 30'000.—par an. Le coût du véhicule reviendrait ainsi, après amortissement et paiement des intérêts, à Frs 175'683.80.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Saint-Livres

- vu le préavis municipal N° 08/20210
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

- d'accorder un crédit de Frs 172'308.80 pour l'achat du véhicule Meili ;

- d'emprunter la somme de Frs 150'000.—auprès de la Caisse d'Epargne d'Aubonne avec un taux de 0.75 %, sans frais
- de financer le solde de Frs 22'308.80 par la trésorerie courante en prélevant ce montant sur le compte postal (Cpte 9101)
- d'amortir cet emprunt sur 5 ans soit par Frs 30'000.—par an
- d'amortir comptablement ce véhicule sur 5 ans.

Pour la section des finances :

Jocelyne RIVIER FORNEY

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 octobre 2021.

Le Syndic :

La Secrétaire :

Pierre-André PELLET

Myriam JOTTERAND